



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 23 octobre 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (jusqu'au 1.2.1), M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.5)

**Etaient absents** : Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT

**Secrétaire de séance** : M. Christophe LIME

**Procurations de vote** :

**Mandants** : F. PRESSE (à partir du 1.2.1), Y. DELARUE, S. RUTKOWSKI, P. DUCHEZEAU, F. GERDIL-DJAOUAT

**Mandataires** : A. POULIN (à partir du 1.2.1), M. DONEY, M. FELT, C. LIME, J.L. FOUSSERET

Délibération n°2014/002610

Rapport n°5.1 - Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé (subventions < 10 000 €)

**Demandes de subvention  
dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé  
(subventions < 10 000 €)**

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**  
**Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « AP-AE/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant de l'AP : 5 150 000 € Montant du CP 2014 : 1 383 245 € Montant de l'opération : 134 286 €

**Résumé :**

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat et des dispositions du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires modestes qui améliorent significativement la performance énergétique de leur domicile peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon. Ce rapport fait état de 24 nouvelles demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 134 286 €.

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du Diagnostic de performance énergétique.

L'opérateur agréé par le Préfet du Doubs qui accompagne les propriétaires en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage (opérateur AMO) sera désormais précisé.

**I D **Demandeur : Monsieur et Madame BARBIER Gaëtan - Besançon****

Opérateur AMO : Espace Info-Energie du Doubs

Objet : demande de subvention pour la création d'un logement dans des combles par changement de destination, avec un objectif BBC global

Type de bâti : immeuble de 1970

Travaux réalisés : aménagement des combles dans une copropriété existante pour y créer un logement : isolation des murs et sous toiture, installation d'une chaudière gaz à condensation avec production d'eau chaude sanitaire par micro accumulation

Classe G initiale - Classe B atteinte après travaux.

Montant de travaux : 49 297 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €

Gain énergétique réalisé après travaux : 95 %, soit une réduction de 1 580 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 7 350 €**

**Principaux financements :**

Conseil Régional Effilogis : 9 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 34 % du montant TTC des travaux

## **2 Madame LEFEVRE Gloria - Morre**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étapes

Type de bâti : maison de 1967

Travaux réalisés : isolation des planchers bas, isolation des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hygro réglable

Classe F initiale – D après travaux

Montant de travaux : 24 862 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €

Gain énergétique réalisé après travaux : 40 %, soit une réduction de 145 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 6 755 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 14 057 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 3 550 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

## **3 Madame SILVERI Nadine - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : immeuble de 1970

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures et du chauffe-eau sanitaire

Classe F initiale – D après travaux

Montant de travaux : 9 205 €

Dépense subventionnable : 7 929 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Gain énergétique réalisé après travaux : 25 %, soit une réduction de 104 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 684 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 8 021 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

#### **4 Madame GURY Mathilde - Roche-lez-Beaupré**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC global

Type de bâti : maison de 1974

Travaux réalisés : isolation des planchers hauts et bas, isolation des murs par l'extérieur, installation d'une VMC hygro réglable et d'un chauffe eau sanitaire thermodynamique

Classe E initiale – D après travaux

Montant de travaux : 41 696 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + bonus BBC de 1 500 € + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €

Gain énergétique réalisé après travaux : 74 %, soit une réduction de 245 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 9 075 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 14 057 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 11 305 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 84 % du montant TTC des travaux

#### **5 Monsieur VUILLAUME François - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Type de bâti : maison de 1970

Travaux réalisés : isolation des combles perdus, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hygro réglable

Classe F initiale – D après travaux

Montant de travaux : 18 410 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Gain énergétique réalisé après travaux : 47 %, soit une réduction de 201 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 5 510 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 12 400 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

## **6 Monsieur GHERS Cherif - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1975

Travaux réalisés : isolation des planchers bas, isolation des combles perdus, changement de chaudière, installation d'une VMC hygro réglable

Classe F initiale – D après travaux

Montant de travaux : 15 936 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Gain énergétique réalisé après travaux : 36 %, soit une réduction de 128 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie primaire

**Subvention prévisionnelle\* : 4 274 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 11 162 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

## **7 Monsieur et Madame BON Christophe et Nathalie - Thisse**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1979

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée, isolation des combles perdus et sous rampants, installation d'une VMC hygro réglable et d'un chauffe-eau sanitaire thermodynamique

Classe E initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 20 468 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Gain énergétique réalisé après travaux : 44 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 130 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 6 622 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 346 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

### **8 Madame HONORIO Maria Albertina - Chemaudin**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étapes

Type de bâti : maison individuelle de 1984

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hygro réglable

Classe G initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 30 412 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 42 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 104 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 7 575 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 14 057 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 3 550 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 84 % du montant TTC des travaux

### **9 Monsieur ERYGIT Ramazan - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étapes

Type de bâti : maison de 1992

Travaux réalisés : isolation des combles perdus et sous rampants, installation d'une VMC hygro réglable Classe D initiale - Classe C atteinte après travaux

Montant de travaux : 24 233 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 51 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 110 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 6 126 € (écrêtement à 100% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 14 057 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 3 550 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 100 % du montant TTC des travaux

### **10 Madame SID Dalila - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC global

Type de bâti : maison de 1960

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur et sous rampants, installation d'une VMC hygro réglable

Classe E initiale - Classe C atteinte après travaux

Montant de travaux : 24 233 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + bonus BBC de 1 500 € + une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 60 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 143 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 9 075 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 14 057 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 10 342 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 81 % du montant TTC des travaux

### **11 Madame ADRIAN Hélène - Besançon**

Opérateur AMO : Julienne Javel

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : immeuble de 1950

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures et de la chaudière

Classe F initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 11 633 €

Dépense subventionnable : 10 262 €

Participation du Grand Besançon : 30 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 34 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 120 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 3 304 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 7 649 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 98 % du montant TTC des travaux

## **12 Monsieur RODRIGUES Georges et Madame PERREY Aurélie - Beure**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC global

Type de bâti : maison de 1948

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, isolation intérieure et extérieure, installation d'un poêle à bois, remplacement des radiateurs, installation d'une VMC hygro réglable,

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 53 633 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + bonus BBC de 1 500 €

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 57 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 123 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 8 700 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 9 400 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 60 % du montant TTC des travaux

## **13 Monsieur et Madame PALUT René - Châtillon le Duc**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1960

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs par l'extérieur, installation d'une VMC hygro réglable

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 20 506 €

Dépense subventionnable : 14 000 €

Participation du Grand Besançon : 30 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 34 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 107 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 4 200 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 89 % du montant TTC des travaux



#### **14 Madame MOREL Elisabeth - Besançon**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : immeuble de 1965

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une chaudière gaz basse température

Classe D initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 11 873 €

Dépense subventionnable : 11 096 €

Participation du Grand Besançon : 30 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 30 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 71 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 3 109 € (écrêtement à 80% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 5 889 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux

#### **15 Monsieur GOUTELARD Arnaud - Mazerolles-le-Salin**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1965

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une pompe à chaleur air/eau, installation d'un chauffe-eau sanitaire thermodynamique, installation d'une VMC hygro réglable

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 19 615 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 75 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 433 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 5 266 € (écrêtement à 80% d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 9 926 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux

## **16 Monsieur PANCHER Benoit - Mamirolle**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1965

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur, installation d'une VMC hygro réglable

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 27 342 €

Dépense subventionnable : 12 000 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge, du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 25 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 46 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 3 000 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 51 % du montant TTC des travaux

## **17 Monsieur et Madame DUBOIS Eric - Saône**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étapes

Type de bâti : maison de 1967

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur et sous toiture, installation d'une VMC hygro réglable

Classe D initiale - Classe C atteinte après travaux

Montant de travaux : 54 531 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 40 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 142 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 7 200 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 3 000 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 44 % du montant TTC des travaux

### **18 Monsieur et Madame MOYSE Stéphane - Mamirolle**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1969

Travaux réalisés : installation d'une chaudière fioul à condensation, installation d'une VMC hygro réglable

Classe D initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 13 341 €

Dépense subventionnable : 11 395 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 26 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 78 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 2 849 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 9 034 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 93 % du montant TTC des travaux

### **19 Monsieur et Madame DEBOUCHE Gilles - Amagney**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étapes

Type de bâti : maison de 1982

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, isolation sous toiture et des murs par l'extérieur, installation d'une VMC hygro réglable

Classe E initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 71 595 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur + la prise en charge de l'audit Effilogis dans la limite de 150 €)

Gain énergétique réalisé après travaux : 51 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 167 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 7 200 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Conseil Régional Effilogis : 3 000 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 30 % du montant TTC des travaux

## **20 Monsieur MILLEREAU Emmanuel - Besançon**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1989

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, installation d'un poêle à bois

Classe F initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 18 991 €

Dépense subventionnable : 14 789 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 50 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 203 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 5 916 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 12 130 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 98 % du montant TTC des travaux

## **21 Madame BARZANI Edith - Chaucenne**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1948

Travaux réalisés : isolation des planchers sur combles perdus, installation d'une chaudière bois à granulés

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 21 369 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 54 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 192 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 6 096 € (écrêtement à 80 % d'aides publiques)**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux

## **22 Madame IACOVELLI Francesca - Pirey**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1957

Travaux réalisés : isolation des combles perdus, installation d'une chaudière gaz à condensation

Classe D initiale - Classe B atteinte après travaux

Montant de travaux : 25 926 €

Dépense subventionnable : 12 000 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 25 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 41 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 3 000 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 66 % du montant TTC des travaux

## **23 Madame GOGUEL Claudine - Besançon**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : maison de 1975

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur et sous rampants

Classe E initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 27 662 €

Dépense subventionnable : 14 000 €

Participation du Grand Besançon : 30 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 30 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 77 kWh/m<sup>2</sup>/an

**Subvention prévisionnelle\* : 4 200 €**

Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 66 % du montant TTC des travaux

## **24 Monsieur et Madame N'GOMA Jean-Jacques - Besançon**

Opérateur AMO : HDL

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique

Type de bâti : immeuble de 1966

Travaux réalisés : isolation des murs par l'intérieur, isolation des planchers bas, installation poêle à granulés de bois, remplacement fenêtres et volets, installation d'une VMC hygro réglable

Classe E initiale - Classe D atteinte après travaux

Montant de travaux : 35 415 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire de 225 € correspondant à 90 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

Gain énergétique réalisé après travaux : 55 %, soit une réduction de consommation d'énergie primaire de 184 kWh/m<sup>2</sup>/an

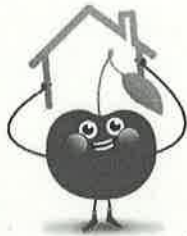
**Subvention prévisionnelle\* : 7 200 €**

### Principaux financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 51 % du montant TTC des travaux



**Montant TTC des travaux induits = 690 k€**

**Gain moyen de performance énergétique  
pour ces 24 dossiers = 55 %**

**Gain d'énergie réalisé depuis l'entrée en  
vigueur de l'aide = 1,6 millions KWh/an**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 24 demandes de subvention correspondant à un montant total prévisionnel de 134 286 €.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 31 OCT. 2014